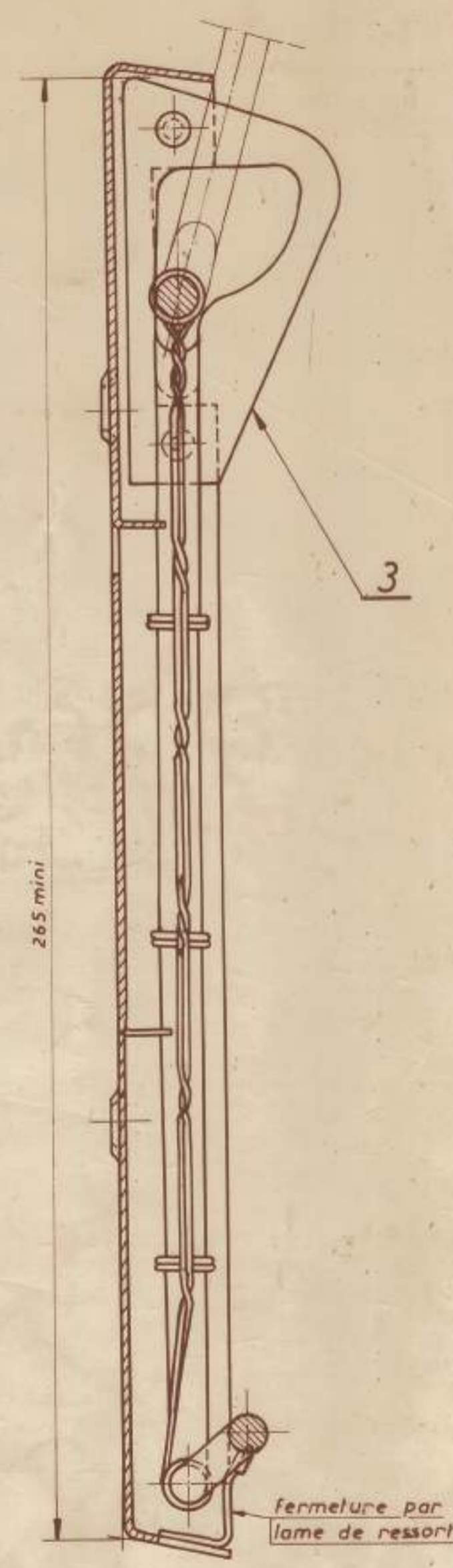


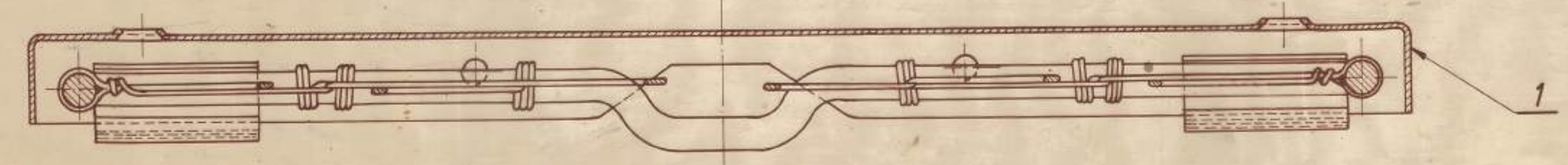
Coupe BB



NOTA:

- les dispositions de ce plan ne sont données qu'à titre d'indication, sauf en ce qui concerne les cotes indiquées qui sont obligatoires
- l'ensemble du porte-étiquettes doit être galvanisé (ST 137)
- la fermeture ne doit pas être saillante
- Le grillage relevable vers le haut doit se fermer par gravité et se bloquer automatiquement en position fermée.

Coupe AA



4	4	Rivet					
2	3	Support					
1	2	Grille					
1	1	Cadre					
Porte-Étiquettes (Ensemble) comprenant							
NUMÉRO DE PIÈCES	REPERE	SYMBOLISME	NUMÉRO DE LA PIÈCE	DESIGNATION DES PIÈCES	POUR PIÈCES EN ALU	POUR PIÈCES EN ACIER	BT

il faut pour:

APPLICATION	INDICATIONS PARTICULIÈRES
Matériel remorqué à marchandise	Ce plan annule et remplace le plan PA 13490

Réseaux à VM et VN Matériel remorqué

Echelle: 1

DATE 10.05.84  
DESS: SRIQUI, H  
VER: LAHIDEB  
HOMOL:

Le chef du B. de Dessin: *B. H. K.*

Le Directeur de l'Équip: *J.*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS DE / Division du Matériel

Rect. N° 310195

MODIFICATIONS

PA 13900